Grenoble, le 20 octobre 2017

Grenoble | INP

Direction Générale des Services

DECLARATION DE LA VACANCE DES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR GENERAL DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

La fonction d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble est déclarée vacante à compter du 20 octobre 2017

Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel constitué sous la forme d'un grand établissement au sens de l'article L.717-1 du code de l'éducation, l'administrateur général, enseignant chercheur en exercice, est élu par l'ensemble des membres des trois conseils de l'Institut (Conseil d'administration, Conseil scientifique, Conseil des études et de la vie universitaire), réuni à cet effet en assemblée.

Au vu de la démission constatée par le recteur d'académie, chancelier des universités, la fonction d'administrateur général de Grenoble INP est à pourvoir pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'au 4 février 2020

L'élection est prévue le mardi 21 novembre 2017 à 10 h dans les locaux de l'institut, à Grenoble, pour une prise de fonction dès la fin du processus électoral.

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le 7 novembre 2017

- Soit par courriel à l'adresse suivante : dgs@grenoble-inp.fr; une confirmation de réception sera alors envoyée à l'expéditeur
- soit par courrier, avec accusé de réception, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Institut polytechnique de Grenoble, Service Présidence / Direction générale des services, 46 avenue Félix Viallet, 38031 GRENOBLE cedex 1

Le dossier doit comprendre un curriculum vitae, une déclaration d'intention, et éventuellement une profession de foi.

L'administrateur provisoire P. BENECH